LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
13, Grand'Rue, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence fribourgeoise d'annonces, 71, r. des Epouses

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS . FR.	4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . . »	6 50	» 13 —
UN AN . . . . »	13 —	» 25 —

Un numéro du journal : 5 cent.

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE	15 CENT.	30 CENT.
SUISSE »	20 »	40 »
ÉTRANGER »	25 »	50 »

MARDI 12 JUILLET 1892
172 — SAINT JEAN GUALBERT — 194
Numéro 160
VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX)

Nous prions nos abonnés de faire son accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée prochainement pour le second semestre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Montbrison, 11 juillet.

Ravachol a été exécuté aujourd'hui, à 4 heures du matin.

On l'a amené avec les plus grandes précautions sur la *place où était dressée* la guillotine.

Pendant le parcours, on l'entendait pousser dans le fourgon des cris orduriers.

Il a voulu parler, mais n'a pu faire entendre que le cri : *Vive la Rupublique.*

Montbrison, 11 juillet.

Ravachol a été conduit sans peine à l'échafaud.

En descendant du fourgon, il a voulu danser, tout en ayant les jambes ligotées. Il a aussi voulu chanter le refrain d'une chanson, mais on l'a entraîné vers la guillotine, sans lui donner le temps de se faire entendre.

Au moment où le couteau tombait, il a crié : Vive l'anarchie !

Montbrison, 11 juillet.

Depuis le moment de son réveil, Ravachol n'a cessé de prononcer des paroles ordurières qu'il est impossible d'écrire.

Après avoir été placé sur la buscule, il a demandé à parler, prétendant avoir à dire quelque chose d'important.

Au même moment le bourreau a rabattu la lunette et, comme le couteau tombait, Ravachol a crié : Vive la République !

La guillotine était dressée à côté de la prison.

Les rues avoisinantes étaient barrées par les troupes.

Lorsque les magistrats ont réveillé le condamné, Ravachol a affecté un grand cynisme et refusé les secours religieux, disant que c'était de la bêtise.

La foule était très bruyante.

Il n'y a eu aucun incident.

Catane, 10 juillet.

Onze secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la nuit du 9 juillet. Une grande crevasse s'est formée.

Catane, 10 juillet.

L'Etna lance aujourd'hui de la fumée et de la cendre. Un très grand cône s'est élevé à une grande hauteur et est poussé par le vent vers Catane, formant un immense nuage ; au milieu de vapeurs épaisses on voyait des éclairs. Après une heure, tout est rentré dans le calme.

Ce matin plusieurs secousses de tremblement de terre ont été ressenties.

Catane, 10 juillet.

L'éruption du nouveau cratère a pris, pendant la nuit, des proportions alarmantes.

La lave, avançant rapidement, forma deux courants : un vers Nicoloso et l'autre vers Belpasso. La lave est arrivée à 10 kilomètres de Nicolosi, causant de graves dommages dans les campagnes. Pendant la nuit et ce matin, fortes secousses de tremblement de terre. La population est très alarmée, mais calme.

Berlin, 10 juillet.

On s'attend en Allemagne à un scandale qui serait sur le point d'éclater par suite des révélations faites et provoquées par M. de Bismark.

Fez (Maroc) 11 juillet.

L'embassadeur anglais, désespérant de vaincre la résistance du sultan et cherchant un prétexte pour amener des conflits graves, *tenta, malgré la parole donnée,* d'arborer de nouveau le pavillon sur la maison consulaire.

La population marocaine, exaspérée, a maltraité l'agent consulaire indigène. L'ambassadeur ayant réclamé satisfaction du sultan, celui-ci répondit simplement qu'il pouvait partir.

San-Francisco, 11 juillet.

Une épouvantable explosion s'est produite à West-Bertheley, dans une fabrique de poudre. On compte 101 Chinois et 3 blancs tués.

Le feu gagne les constructions voisines et le personnel n'ose pas tenter de l'éteindre à cause du voisinage de la poudrière renfermant 300 tonnes de poudre.

Strasbourg, 11 juillet.

Un terrible accident est arrivé sur l'Inn, hier dimanche, dans la soirée.

Une fanfare alsacienne composée de quarante membres montés sur deux barques, se rendait en excursion dans une localité voisine de Strasbourg.

Les deux barques ont chaviré.

Il y a eu 13 victimes, la plupart pères de famille. Ceux-ci laissent 40 orphelins.

Les autres 27 membres de la Société ont été sauvés.

Catane, 11 juillet.

Hier, la populations de Nicolosi et de et de Nicolosi ont entendu la messe hors de la cathédrale.

Les tremblemects de terre continuent et produisent une impression terrible.

Pendant un orage, l'église et douze maisons se sont écroulées.

L'éruption continue d'une manière très active.

Gênes, 11 juillet.

Les princes et toutes les autorités assistaient au banquet officiel qui a eu lieu hier dans la soirée, à l'occasion des fêtes de Christophe Colomb et de l'exposition américaine.

Les décors étaient magnifiques.

La fête s'est terminée par une visite à l'exposition brillamment illuminée.

Les princes ont été très applaudis.

Brugg, 11 juillet.

A l'assemblée du parti libéral, M. Isler, député aux Etats a établi que, dans les questions fédérales, son parti est d'accord avec le parti radical suisse ; mais il repousse l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

L'union avec le parti radical a été votée en principe.

Toutefois, les libéraux présenteront un candidat, dimanche prochain.

Il y aura ainsi trois candidats : *M. Straub,* libéral ; M. Jæger, radical, et M. Widmer, conservateur.

Avenches, 11 juillet.

La réunion cantonale des Sociétes vaudoises de secours mutuels à Avenches a été très animée et très cordiale. Le train de 11 heures, comprenant une vingtaine de wagons, a amené plus de 1,200 personnes. En outre, nombreux concours des environs.

La ville était richement décorée. Aucune abstention.

M. Lecoultre, syndic d'Avenches, a souhaité la bienvenue aux invités et aux sections.

Après quelques rafraîchissements, les Sociétés, les invités et les délégations se sont rendus en cortège au temple. On comptait dans le défilé 36 drapeaux, escortés des demoiselles d'honneur aux écharpes bleues et rouges, trois corps de musique et environ 2,000 hommes.

Discours très apprécié de M. le pasteur Jomini et protocole de la dernière assemblée générale.

Au banquet, servi dans une cantine ingénieusement installée près du château, à l'ombre des marronniers, productions très réussies de la musique d'Avenches et de la musique de Payerne.

M. le Dr Jomini remplissait les fonctions de major de table.

Ont pris la parole : MM. Cuénoud, syndic de Lausanne, Jomini, pasteur, Bosset, membre du comité d'organisation, Viquerat, président du conseil d'Etat de Vaud, Blanc, avocat à Fribourg, Rigoni, membre de la société tessinoise de Lausanne, Python, conseiller d'Etat de Fribourg, Jordan-Martin, conseiller d'Etat de Vaud, Golliez, de Payerne, Mlle Fornalaz, demoiselle d'honneur, MM. Correvon, juge cantonal, Hermann, président de la Société d'Avenches.

Le discours de M. Python a été fréquemment couvert d'applaudissements, surtout lorsqu'il a parlé de la mission de la Confé-

(Voir la suite à la 4me page.)

Deux questions enfin résolues

A la veille de la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation, nous avons fait appel à l'esprit de concorde et d'union sur le terrain des réformes scolaires. Nous avons insisté sur ce point que, si des divergences peuvent exister dans les questions libres, telles que les questions de méthode, il faut se garder de donner aux divergences qui peuvent surgir dans ce domaine une portée exagérée. Notre article était si bien en situation, qu'il a obtenu l'assentiment unanime, et que *d'aucuns se sont évertués d'y* chercher une haute origine, ce qui était faire trop d'honneur à notre modeste prose.

La réunion d'Estavayer s'est fort bien passée et continuera dignement la série des fécondes assemblées annuelles de notre corps enseignant et des amis d'une *éducation chrétienne et fribourgeoise.* Le sujet à débattre avait pourtant été mis à l'étude avant que certains dissentiments eussent surgi, et il était rédigé d'une manière qui pouvait prêter à l'équivoque ; mais, grâce au bon sens et au bon esprit de tous, ce petit inconvénient a été heureusement surmonté.

Dans une question unique, deux questions fort différentes se trouvaient en quelque sorte confondues : une question de manuel et une question de méthode : la question du livre de lecture et la question du livre unique. Nous allons examiner ce qui a été dit sur l'une et sur l'autre.

I

Et d'abord, comment a-t-on jugé notre livre de lecture ? L'on sait que des trois degrés décidés en principe en 1879 à la réunion de Courtion, deux seuls ont été jusqu'ici publiés : le livre du degré inférieur et le livre du degré moyen.

Il ne s'est pas produit, à l'assemblée d'Estavayer, une seule observation, encore moins une critique, à l'adresse du livre de lecture du cours inférieur. Bien plus, on *a fait ressortir la faveur dont il jouit,* non seulement dans le canton de Fribourg, mais encore dans celui du Valais, où il tend à s'introduire, mais encore dans la Suisse allemande, dans le Tessin, en Italie, et même aux Etats-Unis, où il commence à d'être fort apprécié comme manuel pour l'enseignement de la langue française.

Le livre de lecture du degré moyen a, par contre, été en butte à une attaque à fond de la part de M. le prévôt Favre et de Mgr Savoy, qui lui ont consacré une brochure largement distribuée. Mais, au sein de l'assemblée, **personne,** absolument personne, **n'a pris parti pour la brochure.** Il ne s'est produit que des critiques d'un ordre tout à fait secondaire. L'un a relevé une phrase trop chargée de *qui* et de *que* (elle est de M. Hamon) ; un autre voudrait moins de termes techniques ; un troisième estime qu'on pourrait changer trois ou quatre morceaux ; un quatrième ne croit pas que l'appendice grammatical dispense d'une grammaire. Et c'est tout. L'on voit que ce n'était pas bien méchant, et qu'il serait difficile de trouver un manuel d'enseignement qui, à l'épreuve, ne prêtât pas le flanc à des critiques plus nombreuses et plus sérieuses.

Le livre du troisième degré n'est pas encore prêt. On a été d'accord pour en demander la prompte publication, et il n'y a eu, à cet égard, aucune voix dissidente. Les seules questions agitées ont été de savoir s'il faut le publier en un ou en deux volumes, selon le désir de M. l'inspecteur Perriard ; s'il aura 500 pages, comme le demande le rapporteur, M. Plancherel, ou s'il ne doit pas dépasser 350 à 400 pages, selon l'avis de M. l'inspecteur Progin.

On le voit, la question du livre de lecture est une question gagnée. Quelques critiques de détail n'empêchent pas que tout le corps enseignant ne soit satisfait, dans l'ensemble, des deux degrés qui ont paru, et ne soupire après la publication du degré supérieur. Le livre du troisième degré ne pouvait, du reste, plus être remis en question, l'affaire ayant été réglée en même temps que celle de l'enseignement de la Bible.

Donc, sur la question du livre de lecture, les récriminations de la brochure n'ont trouvé aucun écho ; nous nous plaisons à le constater.

II

Reste la question de la méthode. Sans doute, notre livre de lecture a été élaboré d'après la méthode du livre unique, sans que, néanmoins, cette méthode soit imposée, et le manuel dont nous nous servons peut être employé avec n'importe quelle méthode pédagogique. Néanmoins, la méthode du livre unique se posait, et elle devait être d'autant plus nécessairement discutée, qu'elle était plus violemment attaquée dans la brochure distribuée à l'assemblée.

Eh bien, sur cette question de méthode, la généralité des orateurs se sont déclarés partisans du livre unique. MM. le professeur Horner, le rédacteur Soussens, les *inspecteurs* Perriard, Progin et Gapany, le professeur Oberson, l'instituteur Toffel, l'inspecteur Crausaz, le doyen Tschopp (nous les citons dans l'ordre où ils ont parlé) ont expressément déclaré que leurs préférences étaient pour cette méthode. M. Opfner, directeur de l'Ecole normale du Valais, a critiqué âprement, il est vrai, certains passages du rapport de M. Plancherel, mais il a bien eu soin de protester qu'il ne repoussait pas le système du livre unique ; M. Progin et le Frère Olbert ont fait quelques réserves pour l'enseignement de l'orthographe. C'est tout.

On le voit, la méthode du livre unique n'a soulevé aucune opposition principielle, mais seulement des réserves de détail de la part de deux ou trois orateurs, dont un seul fait partie du corps enseignant fribourgeois. Nous n'aurions jamais osé rêver un succès si complet pour cette méthode ; aussi M. Demierre, président de la réunion, a-t-il déclaré inutile de mettre aux voix les conclusions du rapport de M. Plancherel, car elles n'avaient pas été combattues.

L'on trouvera plus loin un compte rendu des débats qui se sont engagés au sein de la réunion d'Estavayer sur la question du livre de lecture et sur la méthode du livre unique. Cette discussion a duré près de quatre heures et a été constamment intéressante et animée. Nous nous réjouissons qu'elle ait eu ces deux résultats excellents de prouver qu'en dehors des auteurs de la brochure, ni le livre de lecture, ni la méthode du livre unique, ne sont plus contestés dans le canton de Fribourg.

Voilà des questions enfin résolues, ce qui permettra aux amis de l'éducation chrétienne et fribourgeoise de vouer désormais leur sollicitude à d'autres améliorations.

CONFÉDÉRATION

La catastrophe du "Mont-Blanc,,

Une lugubre, une atroce nouvelle est venue nous surprendre samedi, à la minute où nous mettions sous presse. Une dépêche que nous avons pu encore publier en retardant notre tirage, nous an-

nonçait que la chaudière du grand vapeur le *Mont-Blanc* avait éclaté au port d'Ouchy et qu'il y avait sept morts et autant de blessés grièvement.

Les détails qui nous sont ensuite parvenus nous font apparaître sous un jour plus grave encore l'horreur de cette catastrophe La plupart des blessés, couverts de brûlures, n'ont pas survécu, et aujourd'hui le nombre des morts atteint le chiffre de **26.**

Rien de plus navrant que le récit de ce terrible malheur.

Le bateau-salon le *Mont-Blanc* est, avec la *France*, le plus grand et le plus beau vapeur du lac Léman. Il semblait offrir une sécurité parfaite.

Midi et quart. On dînait dans l'élégant restaurant des premières. Il y avait là toute une société choisie, de nombreux étrangers venus pour respirer l'air pur de nos montagnes, pour jouir de la brise fraîche de nos lacs et de l'éclat de nos paysages.

Un coup de foudre, une grêle de fer et de feu qui passe. Le salon est labouré d'un bout à l'autre par une masse métallique qui s'en va foudroyer l'arrière du bateau en brisant tout sur son passage. Par le même chemin se précipitent des flots de vapeur, des jets d'eau bouillante, qui rôtissent les malheureux blessés et achèvent de semer la mort là où, il y a un instant, régnait la joie de vivre.

Comme la catastrophe de Mœnchenstein, comme celle de Zollikofen, comme les grands incendies d'Albeuve et de Broc, la catastrophe d'Ouchy survient en pleine saison de voyages et de fêtes.

Est-ce que tous nos tirs fédéraux, toutes nos fêtes nationales et populaires vont avoir désormais ce triste prélude, cette note déchirante jetée au milieu des plaisirs?

Elle s'annonçait si belle la « saison des étrangers ». Le magnifique été dont nous favorise la Providence avait attiré dans notre pays un flot de touristes allant chaque jour s'accroissant. C'était aussi le commencement de la période de nos fêtes. Le tir fédéral s'ouvrait à Glaris; nos confédérés de Bâle renouvelaient les splendeurs des fêtes historiques de Schwyz et de Berne. Tout près de nous, à Morat, Avenches, des Sociétés utiles célébraient leur réunion annuelle.

Le jour même où nos cités en fête inauguraient leurs solennités, que dis-je? à l'heure même où la bannière fédérale entrait triomphante à Zurich, où les cortèges se mettaient en branle à Bâle, voici la tragédie de la mort qui intercale un de ses funèbres couplets dans le livret de nos enthousiastes refrains, dans le thème des discours patriotiques et dans les joyeux échos des fanfares.

Et comment éclate-t-il cet avertissement, ce *memento mori?* C'est en plein domaine des progrès de la civilisation, dans un de ces merveilleux engins de locomotion moderne, dont notre siècle est si fier. Après des catastrophes comme celles de Mœnchenstein et d'Ouchy, la science humaine doit apprendre à être humble et à reconnaître une puissance supérieure.

On se demandera comment un malheur pareil a pu se produire et à quelle absence de précautions il est dû; on recherchera les responsabilités; on examinera les causes et effets; on prendra des mesures, hélas! tardives et posthumes.

Nous ne nous attacherons pas à faire des récriminations intempestives; il y a toujours beaucoup de donneurs de conseils... après les accidents. Il aurait fallu faire ceci, faire cela. Les étrangers trouveront peut être que la Suisse devient peu sûre; mais il ne faut pas oublier les catastrophes tout aussi effrayantes de Saint-Mandé et autres, aux abords des grandes capitales. Inclinons-nous plutôt devant les décrets de la divine Providence et faisons notre profit des avertissements que le Ciel envoie à cette société fin de siècle, en lui rappelant que la destinée de l'homme ne se termine pas ici-bas.

Mais il est temps que nous laissions la parole à notre correspondant, qui se trouvait lui-même sur le *Mont-Blanc* au moment de la catastrophe.

* * *

Le bateau à vapeur le *Mont-Blanc*, le plus confortable, et pour ainsi dire le roi des bateaux-salons qui font actuellement le tour du lac Léman, quittait Genève à 9 h. du matin et abordait à *Evian à 11 heures 30*, y laissant de nombreux passagers et continuant sa marche vers Ouchy. La traversée était magnifique, par une nature ensoleillée et absente de brises d'air. Les passagers étaient sur le pont supérieur, contemplant les rives changeantes et jetant un regard ravi vers ces chaînes de montagnes, ces glaciers, ces cimes dentelées qui forment l'encadrement rayonnant de ce miroir d'azur.

Il y avait de l'animation sur le pont, la gaieté régnait : gaieté douce, intime, familiale; on s'y reposait des fatigues, des lassitudes, des préoccupations d'une année entière vouée à la lutte pour l'existence ou à l'éducation de sa famille; on respirait, à pleins poumons, le repos si ardemment désiré, et la joie était des plus communicative.

A Ouchy, débarquement de quelques voyageurs et embarquement de nouveaux se dirigeant vers Vevey-Montreux-Bouveret. A ce moment là déjà, on entendait un bourdonnement intérieur de la chaudière, un *ronflement inusité comme* la vapeur en produit quelquefois et qui disparaît sous l'influence de la soupape de sûreté. Il est bon de faire ici, en chroniqueur sincère, une remarque qui s'est produite fréquemment à propos de la machine à vapeur du *Mont-Blanc*, calculée sur la force de 110 chevaux, force d'un tiers insuffisante pour ceux qui connaissent la puissance de jaugeage de ce vapeur. Le *Winkelried* a une machine de 150 chevaux, quoique exigeant une moindre force que le *Mont-Blanc*, et la *France* est mue par une machine de 100 chevaux. Ce dernier bâtiment dépense par jour 4800 kilos de charbon alors que le *Mont-Blanc*, avec une force de 10 chevaux supérieure, en brûle 8000 kilos. Les ingénieurs apprécieront ce détail.

Mais revenons à notre récit. Au moment où le vapeur va s'ébranler dans la direction du Bouveret, une détonation sourde, effroyable retentit, accompagnée d'un roulement de tonnerre, effet produit par la vapeur se mariant avec les eaux du lac. Un brouillard intense est au-dessus de nos têtes, une angoisse profonde saisit les voyageurs, on *voit un homme se jetant* au lac, des gémissements se font entendre et l'horreur de la situation se révèle enfin à tous les regards.

La chaudière, divisée en trois chambres horizontales, superposées, vient de faire explosion. Le dôme de la machine fait face au salon des premières classes, dont il est distant d'un mètre environ. Sous l'effort de la pression, la troisième chambre a rejeté ce dôme qui a pénétré dans le salon restaurant *avec un immense jet de vapeur. Tout* le monde se précipite dans ce sanctuaire de la mort d'où l'on retire les blessés et les cadavres. Spectacle horrible que celui de ces chairs pantelantes, en bouillie, la figure injectée de sang, la bouche répandant de l'écume, les cheveux brûlés et disparus, les vêtements collés aux chairs, dans un état d'angoisse et de prostration impossible à traduire. Le sommelier qui, pour échapper à la mort, s'est jeté au lac, *est retiré* sitôt après à l'état de blessé d'abord, de cadavre ensuite. Le salon ne forme qu'un chaos de ruines, le parquet est entièrement soulevé, les meubles, les glaces, le comptoir gisent pêle-mêle dans un désordre effrayant. Le couvercle en fer de la chaudière s'est écartelé, les flancs ouverts, barrant le passage aux sauveteurs organisés instantanément pour le transport des victimes. Le capitaine consterné, impuissant à maîtriser l'émotion qui l'oppresse et répondant aux questions: Ne me parlez pas, je suis fou de douleur...

Le transport des victimes se poursuit, grâce au dévouement de l'équipage et de quelques passagers de bonne volonté. La scène est déchirante, un monsieur à qui j'avais causé un instant auparavant me jette sa dame meurtrie dans les bras en me disant : Je vous confie ma femme pendant que je cours après mes enfants. Cette dame expirait presque aussitôt et les deux enfants subissaient le même sort. Pendant la même minute, une jeune fille me criait : Avez-vous vu madame Achille? C'était la patronne, gardienne du comptoir, qui avait payé son tribu à la catastrophe.

Mais les secours sont lents à arriver. On déboucle quelques valises où se trouvent des produits pharmaceutiques. On distribue les premiers remèdes. Les blessés expirent l'un après l'autre pendant que deux prêtres français et un père capucin de notre canton consolent et absolvent les âmes...

Des fiacres s'amènent pour le transport des blessés à l'hôpital; le Dr Rouge arrive prodiguant ses soins, un mari aide en sanglotant au pansement de sa femme mourante. — Tout cela est navrant. — Les toilettes claires et gracieuses d'il y a une heure, étaient converties, par l'action de la vapeur, en vêtements noirs exprimant le deuil de cette heure fatale.

Je consulte les chauffeurs sur les causes de cette catastrophe. Ils me disent que la pression était normale, que le manomètre ne marquait pas le maximum des 6 atmosphères prévues. Eux n'ont pas de mal, mais *la frayeur leur cloue la parole à la gorge.*

Lorsque je quittai ce théâtre de la désolation, à une heure, il y avait 8 morts et une quinzaine de blessés grièvement. La population lausannoise arrive pour se rendre compte de l'étendue du malheur; un cordon est établi autour du débarcadère pour empêcher l'envahissement.

Au début d'une brillante saison d'été, ce désastre frappe durement la compagnie de navigation du lac Léman, qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas eu à enregistrer de semblables malheurs. L. P.

* * *

(D'un autre correspondant).

Lausanne, 9 juillet soir.

Une partie des blessés du Mont-Blanc restent à Ouchy, dans les hôtels voisins. Le plus grand nombre est transporté à l'Hôpital cantonal. Ils sont horriblement défigurés; on a peine à les distinguer les uns des autres, tant leur visage est blême, souillé de sang et de poussière. Au reste, du sommet de la tête à la plante des pieds ce n'est qu'une brûlure; on ne sait pas où les saisir; *l'épiderme se détache par* vastes lambeaux. On assiste à des scènes déchirantes: des femmes réclamant leur mari ou leurs enfants. Ceux même pourqui la vue de la douleur est familière ne peuvent cacher leur émotion. Tout le personnel de l'hôpital se montre plein de dévouement.

Vers 2 heures on parvient à établir la liste des blessés. Leurs réponses sont si peu intelligibles dans bien des cas, que l'orthographe des noms n'est guère sûre. Les renseignements ultérieurs apporteront les modifications nécessaires.

1. Mme d'Humières, Thonon.
2. Mlle de Besset, Néavieux, Loire, 15 ans.
3. Mme Poupardin, de Marseille.
4. Mlle Geneviève Poupardin, fille de la précédente.
5. Mme Winter, de Genève.
6. M. Winter, son mari.
7. Mme Blanche Cagnard, de Franconville, Seine-et-Loire.
8. Mlle Hélène Abbot (?) Anglaise, venant de Genève.
9. Mme Blanc (?), femme du commandant de gendarmerie, Annecy.
10. M. Barraud, *de Bussigny arrivé mourant.*
11. M. Brumunt, d'Amsterdam.

Il y avait déjà 5 cadavres à la Morgue de l'hôpital.

1. Mme *de Besset*, Thérèse.
2. Mlle *de Besset*, Louise.
3. Mlle Violette *Poupardin.*
4. Mme *Brumunt.*
5. Un homme d'âge mûr, mort en arrivant *à l'hôpital, sans vêtements.*

L'état des blessés ne laissait pas d'espoir, les brûlures étant trop généralisées. Vainement on essaya tous les moyens qui pouvaient prolonger leur existence: à 5 heures tous étaient morts, sauf la jeune Geneviève Poupardin. Espérons que cette dernière guérira; son père, sorti sain et sauf de la catastrophe, a déjà perdu dans cet accident sa femme et une autre de ses filles. M. d'Humières a vu mourir en quelques heures sa femme et trois de ses parentes.

On annonce 6 morts à Ouchy et 1 dans une clinique spéciale, ce qui donnerait un total de **22 morts.**

Quelles cruelles surprises attendent bien des parents! Je lis par hasard sur une lettre sans date et sans adresse, *trouvée dans* les vêtements d'un cadavre cette petite phrase: « Soigne-toi bien au moins pendant ton voyage en Suisse, pour ne pas tomber malade; nous serions vraiment trop inquiets. » Signé « ta petite Toutou ». N'est-ce pas navrant?

L'accident étant survenu dans le compartiment de première classe, ce sont pour la plupart des familles riches qui sont si cruellement frappées. Quel sujet de tristes réflexions que ce brusque changement de décor: ce passage inattendu des sophas de velours à une baignoire d'hôpital. Ces personnes, tout à l'heure gracieuses et adulées, voilà que maintenant il faut vaincre une répugnance naturelle pour oser les toucher. Que Dieu nous préserve tous pour longtemps de spectacles pareils! X.

Lausanne, 10 juillet.

La jeune Geneviève Soupardin, pour laquelle on conservait encore hier soir une *lueur d'espoir, est morte ce matin à 2 heures.*

Le cadavre amené à la Morgue sans vêtements a été reconnu pour celui de M. Dupuis, sommelier du bateau.

Plusieurs corps ont été emmenés à Genève ce matin, réclamés par leur famille. Outre les 6 morts du poste de police d'Ouchy et les 16 de l'hôpital, on annonce M. Crocé, de Montpellier, décédé à l'hôtel d'Angleterre, et MM. Guillon, de Lyon, et Ageno, de Plaisance, chef d'Orchestre à Lyon, décédés à la clinique de Martheray. Une personne est aussi morte dans une autre clinique. Total **26 morts.** Le bruit a couru qu'on avait trouvé ce matin des corps dans le lac. (Sous toutes réserves.)

* * *

Détails techniques sur l'explosion

(De l'*Estafette.*)

Sous le pont, au centre du bateau, entre les premières et secondes classes, se trouvent trois chaudières parallèles placées dans le sens de la marche. Au dessus d'elles et *sur le pont* se trouve placé le *dôme des chaudières,* sorte de tonneau métallique gigantesque qui communique avec les chaudières par deux tubes, contient de la vapeur sèche et, sert de distributeur. Les fonds de ce tonneau, formés d'une pièce de tôle de feren coupole, sont dirigés en avant et en arrière.

La coupole postérieure, menace à trois mètres de distance la porte du salon de 1e *classe. C'est cette coupole, autrement dit* le fond du dôme, qui s'est rompue soudain sous la pression. Elle a été arrachée à un centimètre devant les rivets qui la fixent au dôme. La section est très régulière. Le fond du dôme est complètement cisaillé dans la partie emboutée.

Cette pièce, du diamètre d'un mètre et demi à peu près, est partie alors comme un projectile chassé par la vapeur qui se dilatait brusquement. Elle est entrée dans le salon des premières, écornant un peu les traverses du plafond, brisant sur son passage, chaises, tables, consoles, tuant ou blessant les passagers. Elle est sortie par la paroi du fond en la déchirant, puis après avoir troué le bastingage est allé se perdre *dans l'eau du lac.*

Derrière cet objet meutrier, se précipite un flot de vapeur sèche, que le dôme ouvert comme une gueule de canon braquée sur le *salon, jetait en masse. Cette vapeur,* avec l'eau bouillante qui est un instant après montée des chaudières et s'est échappée par le même conduit, est ce qui a fait plus de mal.

* * *

Une famille éprouvée

L'Agence Dalziel nous communique les renseignements suivants :

« La famille la plus cruellement éprouvée dans la catastrophe du Mont-Blanc est la famille Poupardin, de Marseille. M. Poupardin était avec sa femme, ses deux filles, Geneviève 14 ans, Violette 4 ans, et un petit garçon, âgé de 10 ans. Ils se rendaient à Vevey pour faire visite à une famille de leurs amis, que Mme Poupardin n'avait pas revue depuis 8 ans.

Le père et le fils ne furent pas atteints, mais la mère et ses deux filles furent brûlées, *comme si leurs corps* avaient été soumis à une ébullition prolongée. L'état de Mme Poupardin était si lamentable qu'il fut impossible de lui retirer, avant sa mort, ses bas et ses souliers, les jambes seraient venues avec.

La petite Violette est morte samedi à une heure de l'après-midi. Mme Poupardin survécut jusqu'à 4 ½ h. La jeune Geneviève ne mourut qu'à 3 h. ce matin, après d'horribles souffrances.

Les trois malheureuses victimes sont maintenant étendues côte à côte. M. Poupardin inspire une profonde pitié, il est *entouré de la sympathie générale.* Plusieurs familles françaises sont venues auprès de lui. Le transfert des corps à Marseille aura lieu lundi ou mardi.

Nous avons visité la morgue; le spectacle est épouvantable. Les 17 corps étendus sur les dalles sont ceux des victimes qui moururent dans le trajet ou à l'hôpital, sauf M. et Mme Winter et le sommelier, qui ont été transportés à Genève par bateau spécial *de la Compagnie de Navigation.*

Tous sont horriblement défigurés. Seule, Mme de Brument a conservé des traits encore reconnaissables, mais son corps n'est plus qu'une masse informe.

* * *

Il résulte d'explications qu'a données au *correspondant de l'Agence Dalziel un mem*bre du Conseil d'administration de la Com*pagnie de navigation, que les causes de la* catastrophe du Mont-Blanc restent presque inexplicables.

Il est prouvé qu'au moment où l'explosion se produisit, les soupapes de sûreté fonctionnaient régulièrement et que la pression était normale. S'il y avait eu surproduction de vapeur, le niveau de l'eau de la chaudière aurait baissé. Ce fait ne s'est pas produit. Le fond du dôme, tourné du côté du salon des premières, s'est détaché le premier. Les rivets qui le fixaient sont nettement tranchés. Aucun défaut n'est apparent dans la fonte.

Une fois que le dôme a été ouvert, les chaudières se sont vidées de la vapeur qu'elles contenaient et d'une énorme quantité d'eau à une température de 140 degrés.

Cette petite eau qui, pénétrant comme une trombe dans le salon des premières, à causé les horribles blessures des victimes.

La température était telle qu'on dut injecter de l'eau froide en grande quantité avant de pouvoir pénétrer dans le salon et arriver aux victimes.

Les ingénieurs MM. William, Grenier et Michod, de Lausanne, sont chargés de l'expertise technique. D. S.

Adieux à la Suisse. — M. Washburn, ministre des Etats-Unis à Berne, *a annoncé*

au banquet officiel de la fête américaine, à Zurich, le 4 juillet, sa démission, et son intention de rentrer aux Etats-Unis le mois prochain.

A ce propos, le *Swiss and Nice Times*, à Lucerne, publie des vers d'adieu à la Suisse, très sympathiques pour notre pays et que le ministre a composés et lus lui-même au banquet du 4 juillet.

ÉTRANGER

CHRONIQUE GENERALE

L'accident de la Grande-Case. — Voici quelques détails sur le terrible accident dont a été victime le groupe de chasseurs alpins du 13e bataillon, à la Grande-Case (Savoie). C'est lundi matin à neuf heures et demie que le fait s'est produit, à 3,600 mètres d'altitude, ainsi que cela a été dit. MM. Alphonse Messimy, âgé de vingt-quatre ans, Louis Porcher, du même âge, tous les deux lieutenants au 13e chasseurs alpins, Jean-Baptiste Rosier, trente ans, adjudant, et Chevallat, vingt-trois ans, du même bataillon, étaient en excursion à la Grande-Case.

Tous les quatre étaient attachés à une corde lorsque la chute d'un bloc de glace, causée par une violente tourmente, atteignit Rosier et entraina toute la caravane dans un gouffre d'une profondeur de cinq cents mètres. Le lieutenant Porcher et l'adjudant Rosier furent tués sur le coup.

MM. Messimy et Chevallat, malgré leurs blessures excessivement graves, purent, après des efforts inouïs, gagner le chalet de la Glière d'où des secours furent demandés à Pralognan. Aussitôt le guide Blanc, de Bonneval, partit accompagné de quatre personnes et vers minuit les sauveteurs arrivèrent, malgré une tempête épouvantable, au lieu où s'était produite la catastrophe et retrouvèrent et recueillirent enfin les deux victimes au lieu où elles étaient tombées ; elles étaient dans un état impossible à décrire.

Les funérailles des victimes ont eu lieu à Lanslebourg, où l'adjudant Rosier a été inhumé. La dépouille mortelle du lieutenant Porcher a été dirigée sur Paris, où habite sa famille. Le père du malheureux officier est directeur de l'école Turgot.

NOUVELLES DU JOUR

France. — La Chambre des députés, sur la demande du gouvernement et de la commission du budget, a décidé samedi, par 313 voix contre 225, d'ajourner jusqu'en 1894 la réforme votée jeudi et supprimant l'impôt sur les portes et les fenêtres. La séance a été assez tumultueuse, l'extrême gauche reprochant au gouvernement d'ajourner toutes les réformes démocratiques.

— Le ministère de la marine dément formellement les informations du *XIXe siècle* annonçant que les Dahoméens ont razzié les villages voisins de Porto-Novo et ont brûlés vifs six missionnaires belges et trois religieuses.

— Le procès Wilson pour corruption électorale a commencé samedi matin à Loches sans incident. M. Wilson a pris de nombreuses notes pendant la lecture de l'acte d'accusation.

Angleterre. — Les résultats des élections connus samedi après midi donnent 176 conservateurs, 26 unionistes, 145 gladstoniens, 15 anti-parnellistes et 4 parnellistes. Les ministériels gagnent 19 sièges et les gladstoniens 48.

Autriche-Hongrie. — Il se confirme que le prince Reuss sera rappelé en octobre à la suite de son attitude lors de la visite du prince Bismarck.

Norvège. — La crise ministérielle n'étant pas encore terminée, le Storthing s'est ajourné à lundi après midi. On tient pour probable la formation d'un ministère de droite.

— De vendredi après midi à samedi matin, un grand incendie a détruit de fond en comble presque la moitié du quartier le mieux bâti de la ville de Christiansand ; plusieurs centaines de maisons, parmi lesquelles la caisse d'épagne, la poste, une grande scierie, un important dépôt de bois. Il ne reste que les murs des ouvrages fortifiés de l'établissement militaire. Beaucoup de gens sont sans abri. La plupart des Sociétés d'assurances atteintes sont norvégiennes.

Afghanistan. — Une dépêche de source anglaise dit que l'on croit, d'après des renseignements parvenus vendredi à Simla, que les Russes font des empiètements sur le territoire afghan vers Murghab, et qu'ils se lirent à des mouvements suspects dans le territoire du Pamir.

Afrique-Centrale. — On vient de recevoir à Bruxelles de mauvaises nouvelles d'Afrique. Le capitaine Jacques, commandant l'expédition belge au lac Tanganyika, écrit à la Société antiesclavagistes que l'expédition entière est vouée à un massacre certain si on n'envoie pas immédiatement des secours.

La mission des Frères blancs se trouve également dans une situation fort critique.

FRIBOURG

LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE d'éducation

III

M. *Soussens*, rédacteur, ne s'explique pas les attaques contre le livre de lecture du cours moyen, de la part de ceux qui, comme membres de la Commission des études, l'ont examiné, fait modifier, et en définitive adopté *à l'unanimité*. Vrai est-il que la brochure confond continuellement deux questions tout à fait différentes, celle du livre de lecture, qui a été adopté, et celle de la méthode du livre unique qui ne l'a pas été.

On reproche à cette dernière méthode d'être nouvelle et de n'avoir pas fait ses preuves. Elle est au contraire très ancienne ; c'est celle dont s'est servi Lhomond pour l'enseignement du latin. Son *Epitome* et son *De Virtis* combinent l'enseignement de l'histoire avec celui de la langue ; ils font apprendre 4,500 mots et les principales formes de la phrase latine, ainsi que le style, cela sans autre secours qu'une petite grammaire d'une cinquantaine de pages où ne se trouvent que les déclinaisons, les conjugaisons et un petit nombre de règles tout à fait élémentaires. On a conservé les deux livres de Lhomond et non sa méthode, ce qui fait qu'on n'en retire pas les mêmes fruits.

Le système de la multiplicité des manuels est moderne en France ; il ne date que de ce siècle ; partout ailleurs la méthode du livre unique s'est conservée. La Suisse allemande l'a gardée pour la langue, l'histoire, la géographie et l'enseignement moral ; elle l'a reprise à l'Allemagne pour le calcul, avec les cahiers de Zæhringer. Dans la Suisse française, le Jura bernois, Neuchâtel et Vaud se servent comme Fribourg de manuels de lecture réunissant l'enseignement de la langue et des branches civiques. La méthode du livre unique n'est pas obligatoire dans les cantons romands, mais elle est généralement suivie. Chez nous, la réunion de Courtion a décidé qu'on réunirait dans un seul livre de lecture toutes les branches, sauf la religion et le calcul. On s'est conformé à cette décision.

M. *Perriard*, inspecteur, répond à la brochure par les observations très justes qu'on lit dans un opuscule de M. Bourqui, publié il y a deux ans. Le travail de M. Bourqui est une réfutation anticipée et complète des objections faites à l'introduction du livre de lecture.

M. Perriard fait ressortir les avantages que le livre unique offre aussi au point de vue économique. Il propose de scinder le livre du degré supérieur en deux volumes, dont l'un contiendrait les branches civiques et serait spécial aux écoles de garçons.

M. *Python*, conseiller d'Etat, rectifie à son tour quelques assertions de la brochure. La question du livre de lecture et des matières à y introduire a été tranchée en 1879, à l'assemblée de Courtion. M. Python se souvient de la joie de M. le chanoine Wicky, au retour de cette réunion : Nous aurons enfin, disait-il, des manuels faits pour nos écoles et adaptés à nos mœurs et à nos besoins.

Une certaine confusion paraît avoir toujours régné au sein de la commission des études entre la question du livre de lecture et celle de la méthode. Quand M. Python est entré à la Direction de l'instruction publique, le livre du degré moyen était en élaboration. La Commission des études a eu le manuscrit plusieurs fois en circulation, et y a fait introduire des changements. Puis, quand il s'est agi de savoir si on l'adopterait, on s'est trouvé deux contre deux. Le nouveau directeur de l'instruction publique n'a pas voulu trancher la question, et a laissé dormir le manuscrit, non point, comme on l'a écrit, qu'il eût besoin de toute une année pour réfléchir, mais parce qu'il attendait du temps qu'il fasse cesser les divergences. Mais les instituteurs réclamaient ; on s'impatientait. La Commission des études dut être saisie de nouveau de la question, et fit introduire un certain nombre de modifications, après lesquelles le livre fut adopté à l'unanimité. La brochure dit que la dernière revision ne fut pas soumise à la Commission des études ; c'est vrai, mais c'est celle-ci qui en avait décidé ainsi. Du reste, les changements demandés n'avaient pas d'importance. Il y a un seul point où les décisions de la Commission n'ont pas été respectées, c'est quand on a mis : *degré moyen* sur le titre et la couverture ; mais c'est l'éditeur qui, fort d'une convention antérieure, l'a exigé.

M. Python est profondément peiné chaque fois qu'il voit opposer la religion à des réformes qui doivent profiter au pays. Dégageons la question religieuse des questions de méthode. Monseigneur a réglé tout ce qui a trait à l'enseignement de l'histoire sainte, comme l'avait demandé, l'an dernier, le directeur de l'instruction publique. Il appartenait à l'Eglise de se prononcer sur tout ce qui se rapporte à cet enseignement, et nous ne sommes que le bras séculier. Une autre question a été tranchée en même temps que celle de l'histoire sainte, c'est celle du livre de lecture du degré supérieur. La publication de ce troisième degré est irrévocablement décidée ; reste à savoir les matières qui y seront traitées, et la question vous est soumise.

M. le directeur de l'instruction publique dit ensuite quelques mots de l'article 27. Il y a des questions que l'on peut aborder dans le tête à tête du cabinet, mais qu'il faut se garder de porter sur la place publique et dans la presse. On nous attaque sur des terrains où des considérations d'ordre supérieur nous interdisent de nous défendre. Il n'en doit plus être ainsi : Agissons chacun dans notre sphère, évitons les défiances sans fondement et témoignons-nous une mutuelle confiance. Nous avons un corps enseignant animé de dispositions excellentes, et qui ne demande pas mieux que de faire tout son devoir. En terminant, M. Python se plaît à rendre cet hommage au personnel de nos écoles.

M. *Progin*, inspecteur scolaire, ne sortira pas de la question pédagogique. Le rapport contient certaines exagérations ; il faut éviter de s'engouer pour les méthodes, jusqu'à croire qu'elles suffisent pour faire une bonne école. La méthode la meilleure ne peut rien sans un bon maître, et un bon maître tirera parti d'une méthode défectueuse. Depuis l'introduction du nouveau livre de lecture, les autres branches ont progressé, mais l'orthographe est en baisse.

Personnellement, M. Progin préfère les nouveaux manuels et désire la publication du degré supérieur. C'est un avantage d'avoir un livre de lecture spécialement fait pour nos écoles. Le livre du second degré contient des incorrections de style, par exemple, dans le premier morceau, et certains autres articles devront être revus et modifiés dans une nouvelle édition. Le degré supérieur ne devra pas dépasser 400 pages, si l'on veut que le maître puisse faire faire tous les exercices demandés sur chaque morceau.

En conclusion, M. Progin est favorable à la méthode du livre unique ; mais elle demande du maître plus de travail et d'habileté que les autres méthodes. Elle est incompatible avec la routine. (*A suivre.*)

La vie de son E. le cardinal Mermillod par J.-T. de Belloc vient de sortir de presse, C'est un beau volume de 600 pages *in octavo* édité par la librairie de l'Université.

Les jeunes commerçants à Morat. — Nous recevons une intéressante relation de la réunion convoquée sur hier, dimanche, à Morat des diverses sections romandes de la Société suisse des Commerçants, soit celles de Berne-Berthoud, Bienne, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Neuchâtel, Lausanne et Payerne.

Cette réunion a eu un plein succès. Nos lecteurs pourront s'en convaincre demain à la lecture du compte rendu de cette fête patriotique.

Noyé. — Jeudi soir, un jeune homme de 18 ans, lucernois, ouvrier du boulanger Schwab, s'est noyé en se baignant dans la Sarine, à proximité du Pont-du-Milieu en l'Auge.

Son corps n'est pas encore retrouvé.

« CENT QUATRE JOURS. »

« Sans aucun doute, je serais devenu fou, si je n'eusse pas eu mon chien pour me tenir compagnie. Voici ce dont il s'agit :

« Je me trouvais seul passager à bord du navire « Iron Crown », parti de Londres, à destination de la Havane. On était en automne 1859. Il n'y avait pas encore quinze jours que nous avions quitté la côte lorsque l'équipage se révolta, et mit à mort le capitaine et le second. Ce crime retomba naturellement sur les coupables, car jamais hommes plus despotes et plus cruels ne commandèrent un vaisseau. Mais il y avait eu double meurtre, et j'avais été le seul témoin de ce qui s'était passé. Ils s'étaient dit que si nous atteignions un port quelconque je m'empresserais de les faire arrêter comme ils le méritaient. Aussi pour leur propre sûreté, devaient-ils songer à se débarrasser de moi. Assurément ils m'auraient assassiné si, un beau matin, nous n'eussions aperçu une petite île, presque à fleur d'eau. On m'y déposa avec mon chien, et nous restâmes là un certain temps, vivant d'oranges, de bananes et de poisson. La solitude dans laquelle je me trouvais était effrayante. Et sans la présence de mon chien, j'eusse certainement perdu la tête. Toujours est-il que cette aventure me fit une si grande impression qu'elle ne s'effacera jamais de mon esprit. Je marquai sur mon journal la date à laquelle je fus abandonné dans cette île déserte : C'était le 23 septembre et jusqu'au moment où nous fûmes sauvés, mon chien et moi, il s'écoula juste 104 jours.

« Le mois dernier, on me remit une lettre en me priant de la lire de suite. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'arrivai à un passage ainsi conçu : « J'ai été incapable de quitter mon lit pendant 104 jours. » L'auteur de cette lettre était une femme, et celle-ci rapportait que sa maladie avait commencé à l'époque où elle venait d'atteindre sa cinquantième année. Elle s'alita le 21 octobre 1888 et ne se releva qu'au mois de janvier 1889. Le 26 septembre elle eut une autre attaque qui dura douze jours et douze nuits, et la mit à deux pas du tombeau. Elle était extrêmement faible et son médecin lui conseilla le repos complet.

« Je crois maintenant devoir citer ses propres paroles : « On m'avait prescrit beaucoup de remèdes, » dit-elle, « mais à la fin je ne pouvais en prendre aucun, même à la plus petite dose. J'étais devenue si nerveuse que je dormais fort peu, et pendant 104 jours il m'a été tout-à-fait impossible de quitter mon lit. On me transportait d'un lit dans un autre, et en prenant tout le soin possible pour me préserver de toute commotion physique ou mentale. Le 15 janvier 1890, je pus me lever de nouveau, et me reposer dans un fauteuil, mais il m'était impossible de prendre des remèdes. Plus tard j'eus une attaque qui dura 22 jours.

« Au mois de février 1891, il m'arriva de faire essai de la Tisane américaine des Shakers ; elle me réussit parfaitement. Elle ramena à leur état normal toutes les fonctions du corps et enrichit mon sang. Elle calma mes nerfs et me permit de goûter un sommeil paisible. Avec une cuillerée à café de cette Tisane, prise chaque soir, après le souper, je me trouvais capable de me lever le matin, de boire une tasse de chocolat et de faire une promenade. Maintenant mon état de santé est excellent, mes yeux sont clairs et les forces me sont revenues.

« Mon mari, ma famille et mes amis sont dans la joie, car ils en étaient arrivés au point de ne plus conserver aucun espoir à mon égard. Je remercie donc Dieu et j'ai la confiance que l'on récompensera et encouragera le promoteur de la Tisane américaine des Shakers, comme elle le mérite Je suis actuellement âgée de 55 ans, et je puis m'acquitter facilement et même avec plaisir de tous mes devoirs de ménagère, et m'occuper encore du jardin.

(Signé) « Madame E. Cottart,
« à Caulaincourt par Vermand (Aisne).

« Le 28 janvier 1892. »

Telle est, en substance, la lettre adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), le propriétaire du remède si hautement apprécié par Mme Cottart. Il semble que la maladie de cette dernière n'était autre qu'une extrême débilité nerveuse, produite sans aucun doute par les troubles survenus dans les organes digestifs (maladie fréquentée et dangereuse). Ces troubles étaient accompagnés d'autres malaises ainsi que d'un état de faiblesse, particulier aux femmes.

« Mais ce qui me frappa, ce fut la coïncidence qui existait entre le nombre de jours pendant lesquels, et en une seule fois, la personne en question fut obligée de garder le lit, et le temps que je passai moi-même dans mon île des tropiques. Toutefois je dois avouer que ses souffrances étaient plus grandes que les miennes, et je la félicite d'avoir trouvé le moyen de se débarrasser de son mal aussi bien que de ses craintes et de ses douleurs.

(Signé) « G. D.

« Bordeaux, mars 1892. »

Prix du flacon 4 fr. 50 ; ½ flacon 3 fr., Dépôt Dans les principales Pharmacies, Dépôt Général Pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille. (1063)

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Il existe en Suisse 34 banques ayant le droit d'émettre des billets de banque. L'émission totale est de 175 millions, soit en moyenne un peu plus de 5 millions par établissement.

La plus forte émission est celle de la Banque cantonale de Zurich qui est de 21,600,000 fr. La Banque du Commerce de Genève et la Banque de Bâle émettent chacune pour 20 millions de billets ; la Banque cantonale de Berne pour 15 millions ; la Banque de Saint-Gall pour 11 ½ millions ; la Banque cantonale vaudoise et la Banque cantonale de Saint-Gall pour 10 millions, etc.

Au bas de l'échelle se trouvent les banques de notre canton, que, pour cette raison, les financiers appellent les « banquettes fribourgeoises ». La Caisse d'amortissement émet, avec beaucoup de peine, pour 1 ½ million de billets ; la Banque cantonale fribourgeoise pour 1 million ; le Crédit agricole et industriel pour 750,000 fr. Le Crédit gruyérien et la Banque populaire de la Gruyère ont eu la bonne idée de retirer l'année dernière leur émission d'un demi-million.

Les billets des petits établissements circulent avec difficulté ; les gros établissements les renvoient à leur adresse.

La moyenne de l'émission pour la Suisse est de 60 fr. environ par tête de population ; elle est de 227 fr. pour Genève ; mais pour nous en tenir aux cantons qui ont quelque analogie avec le nôtre, notons que cette moyenne est de 43 fr. pour le canton de Lucerne ; de 47 fr. pour celui de Soleure ; de 58 fr. pour Neuchâtel ; de 41 fr. pour Nidwald ; de 66 fr. pour Obwald et de... 20 fr. pour le canton de Fribourg ! Et il est évident que nous ne pouvons songer à une émission plus forte aussi longtemps que nous n'avons que des « banquettes ».

Le 40 % de la *circulation* doit toujours être couvert par une en-caisse métallique. A fin juin, cette en-caisse comprend 88 millions, dont 67 millions en or et 21 millions en argent. Ce sont là des trésors qui, à une autre époque

auraient surexcité l'imaginrtion du peuple ; il n'en est plus ainsi en notre fin de siècle. Dans les 21 millions en argent se trouve sans doute un joli appoint d'écus italiens et les banques qui les gardent font preuve d'une grande imprudence en présence de la dépréciation de l'argent métal ; cette couverture ne vaut en réalité que 14 millions.

Le capital-action des établissements fribourgeois est également très petit en comparaison de celui des banques d'autres cantons. Ainsi le fonds-capital de la Caisse d'amortissement, qui tient lieu du capital-actions, n'est que de 750,000 fr. tandis que la moyenne du capital des 33 autres banques d'émission est de 4,600,000 fr.

Il résulte de ces faits et d'autres, trop longs à énumérer dans notre modeste chronique, que nos banques se trouvent dans un état d'infériorité qui ne leur permet pas, malgré leur bonne volonté, de faire à leurs clients des conditions aussi favorables que c'est le cas dans les cantons voisins. C'est malheureusement notre commerce local et notre agriculture qui en pâtissent. Tout effort franc, loyal et sérieux pour améliorer cette situation constituera une œuvre patriotique et sera très bien vue dans le pays.

Taux de l'escompte : *A l'Etranger :* 2 % à Londres ; 2 ½ à Amsterdam, en France et en Belgique ; 3 % en Allemagne ; 4 % à Vienne ; 5 % en Italie.

En Suisse : 2 ½ à Bâle, à Zurich et à Saint-Gall ; 3 % à Genève, Berne et Lausanne ; 5 % à Fribourg.

M. Soussens, *rédacteur.*

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour

à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir

BAROMETRE

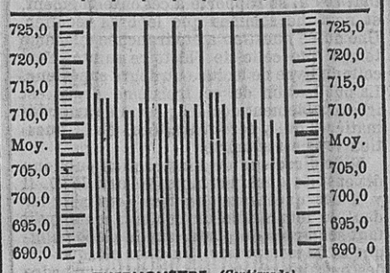

THERMOMETRE *(Centigrade)*

Juillet	5		6		7		8		9		10		11		Juillet
7 h. matin	15		16		23		15		15		15		16	7 h. matin
1 h. soir	24		17		26		29		24		27		27	1 h. soir
7 h. soir	21		19		20		20		22		21			7 h. soir
Minimum	15		16		23		15		15		15			Minimum
Maximum	24		19		26		29		24		27			Maximum

DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

53 Récompenses dont **14 médailles d'or et 15 diplômes d'honneur**

Le seul Véritable ALCOOL de MENTHE c'est

L'ALCOOL de Menthe de RICQLÈS

Formant, au **moyen de quelques gouttes** dans un verre d'eau sucrée, une boisson délicieuse, saine, raffraîchissante et peu coûteuse. A plus forte dose, **Infaillible** *contre les indigestions*, étourdissements, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête, etc.

Il est en même temps *excellent* pour les *dents*, la bouche, et tous les soins de la *toilette.*

Dépôt partout. (930/510)

Refuser les imitations

Exiger le nom de RICQLÈS

Un nouvel assortiment (1035) de **Potages** **MAGGI** vient d'arriver chez **Jean Kæser.**

Vente juridique

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, **vendredi 15 juillet,** dès 9 heures du matin, au **magasin N° 120, rue de Lausanne, à Fribourg,** une grande quantité de marchandises, savoir : grand choix de denrées comestibles, divers vins et liqueurs en litres et bouteilles, huiles d'olive, vinaigre, saindoux, cacao, chocolats, thé, fruits secs, fécules pour potages, etc., etc.

Il sera en outre exposé en vente : 1 banque de magasin avec plaque en marbre, 1 bascule, 1 balance et 4 chaises. (1070)

COURS HEBDOMADAIRE DES VALEURS

OBLIGATIONS

	Intérêts	2 juillet		9 juillet	
	%	Offre	Demande	Offre	Demande
Confédération 1889	3 ½	100.20	100.—	100.20	99.90
» 1890	3	94.30	94.—	94.20	94.—
Etat de Fribourg 1887	3 ½	97.—	96.—	97.10	96.—
» Vaud 1887	3 ½	97.80	97.60	98.—	97.75
» Berne 1887	3 ½	—	97.—	98.50	98.30
» Valais 1876	5	—	115.—	—	114.—
Ville de Fribourg 1890	4	102.—	—	102.—	101.50
» Bulle 1885	4	104.—	102.—	104.—	102.—
Ponts suspendus, coup. N° 2, 1855	0	—	92.—	—	92.—
» » » 3, 1855	0	—	70.—	—	70.—
» » » 4, 1855	0	—	42.—	—	40.—
Bulle-Romont 1866. plus 27 coupons semestr. de f. 15	6	—	40.—	—	40.—
Suisse-Occidentale 1878	4	101.70	101.60	102.—	101.70
Union financière fribourgeoise 1890	4 ¼	—	98.—	98.—	—
Caisse hypothécaire, cédules	4	100.25	100.—	100.25	100.—
Crédit foncier fribourgeois 1886	4	—	93.—	98.—	—
» » » 1890	4 ¼	—	101.—	—	101.—

ACTIONS

	Dern. divid. %	de fr.			
Caisse hypothécaire fribourgeoise	5.2	500.—	630	—	645	615
Banque cantonale fribourgeoise	5	500.—	—	570	—	570
Crédit agric. et indust. à Estavayer	6	350.—	450	435	450	435
Crédit gruyérien, à Bulle	6	500.—	—	520	—	520
Crédit foncier fribourgeois à Bulle	4	500.—	—	380	—	380
Banque populaire de la Gruyère	6	200.—	—	260	274	260
» » Glâne	6	100.—	—	103	—	103
Union financière fribourgeoise	0	250.—	250	—	250	200
Filature de Fribourg	0	250.—	—	250	250	200
Engrais chimiques	6	500.—	560	—	560	—
Jura-Simplon privil.	4.5	500.—	455	440	—	450
» ordin.	0	200.—	99	97	97	95
» bons de jouissance	0	50.—	11	10	10	9
Bulle-Romont	0	500.—	—	10	—	10
Société de navigat. Neuchâtel et Morat	0	250.—	—	5	—	5

LOTS

	Intérêt	rembours.	minimum		
Etat de Fribourg, 1860	0	fr. 22.—	27.50	27.—	27.50	27.—
» Genève	3	» 100.—	101.37	101.12	102.25	102.12
Ville de Fribourg 1878	0	» 14.—	13.50	13.—	13.50	13.—
Communes fribourg., 3% diff. 1887	0	» 59.—	48.25	47.75	48.—	47.50

Le prix des obligations doit être compris par 100 fr. du capital nominal ; on ajoute l'intérêt couru. Pour les actions, on indique le prix par unité, capital et dividende courant compris.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

dération en face des divers groupements d'intérêts de la Suisse. Le canton de Vaud est l'étoile conductrice de la Suisse romande dans la lutte qu'elle supporte pour la défense de ses intérêts. Tous les cantons romands doivent se rallier autour de lui pour la sauvegarde de l'autonomie romande en Suisse.

M. Jordan-Martin a répondu que le canton de Vaud ne faillira pas à son devoir et qu'il se mettra à la tête du mouvement. Il espère avoir le concours de ses voisins de Fribourg pour vaincre les résistances qu'il y aura à vaincre. Nous marchons avec Fribourg la main dans la main en ce qui concerne les questions matérielles, et ce contact n'a pas produit de « fruits amers ». (Applaudissements.)

La journée s'est terminée par une brillante illumination et un cortège aux flambeaux.

Glaris, 11 juillet.

Les installations du tir fonctionnent parfaitement.

Hier, fréquentation moyenne. Joli cortège. Aujourd'hui grande affluence. On a vendu hier 89,650 jetons et 484 marques aux principales cibles et 716 aux cibles militaires.

Beaucoup de Genevois sont présents. Frank, Julien, de Genève, a tiré aujourd'hui la première médaille d'or.

Ce matin, on a reçu les bannières de Thurgovie, Appenzell.

Après midi, on recevra celles des Waldstätten et de Bâle-Campagne.

Au banquet d'hier après midi ont parlé MM. Buss, pasteur, de Glaris, Stigeler, lieutenant-colonel, d'Aarau, et Heim, pasteur à Wengi (Thurgovie).

Cantine très bonne. Logis en nombre suffisant.

L'AME HUMAINE

EXISTENCE ET NATURE

PAR LE

R. P. Marie-Thomas COCONNIER

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Ancien Professeur de philosophie scolastique à l'Institut catholique de Toulouse, Professeur de théologie dogmatique à l'Université de Fribourg en Suisse.

Prix : 3 fr. 50

En vente à l'Imprimerie catholique

L'EUCHARISTIE

SYMBOLES ET POÈMES

EXTRAITS

des œuvres de Mgr de la Bouillerie

PAR UN DE SES DISCIPLES

Prix, broché : 1 fr. 50

Demande de place

On désire placer un **garçon de 16 ans.** On n'exige pas de salaire. S'adresser, *par écrit,* sous chiffres **A. 1071 H.,** à l'agence fribourgeoise d'annonces, à Fribourg. (1071)

On demande une bonne cuisinière. S'adresser à la **Brasserie Peier,** à **Fribourg.** (1074)

Faute de place et pour cause de déménagement, on vendrait (565/1073)

quelques meubles

tels que galeries pour rideaux, *armoire à glace, 1 canapé-lit, 1 table,* etc. S'adresser N° 315, rue Saint-Pierre, au 2me.

Une jeune fille

très recommandable désire se placer comme *sommelière* ou *fille de chambre.* S'adresser à l'**Hôtel de la Grappe,** à **Fribourg.** (1072)

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

BIBLIOTHÈQUE du Chanoine J.-M.-A.

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

RECUEIL DE LÉGENDES ET D'HISTOIRES ÉDIFIANTES

Histoires et Légendes. Un beau volume in-8°. Prix : 2 fr. 50

Fiorietti de la Vie des Saints. In-8°. — Prix : 2 fr. 50

Veillées des Adorateurs du T. S. Sacrement. In-8°. — Prix : 2 fr. 50

Soirées des Enfants de Marie. In-12. — Prix : 1 fr. 30

Veillées du Mois de Marie. In-18. — Prix : 75 cent.

Fleurs eucharistiques. In-18. — Prix : 75 cent.

Fleurs de charité. In-18. — Prix : 75 c.

L'Apostolat par la prière en exemples. In-12. — Prix : 75 cent

Le Rosaire en histoires. In-24. — 40 cent.

LA

PRATIQUE DE L'AMOUR

ENVERS

JÉSUS-CHRIST

Proposé à toutes les âmes qui veulent assurer leur salut éternel et suivre le chemin de la perfection.

In-12, orné d'une belle gravure du Sacré-Cœur.

Prix : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 80.

Cet ouvrage fait partie des œuvres de SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

La traduction est celle du Père Eugène Pladys, rédemptoriste.

EN VENTE

à l'Imprimerie catholique.

Le Régénérateur des cheveux

FRITSCH

rend aux cheveux gris leur couleur primitive, est d'une parfaite inocuité, remplace toute autre teinture et ne coûte que *2 fr. 50* au lieu de 4 fr. et 8 fr. Exiger sur les flacons la signature **A. Fritsch.** Se trouve chez **Ch. Lapp,** droguerie, **Fribourg.** (H100 Q) (151/70)

C'est un grand avantage de pouvoir varier la nourriture des convalescents ; pour cet usage le **pain de Malt** et le **Zwieback de Malt** se recommandent en première ligne — et s'emploient beaucoup pour les petits enfants.

En vente : **Boulangerie Bessner, Fribourg.** H 700 F (907/499)

AMEUBLEMENT DE SALON

Louis XIV à vendre d'occasion. Valeur réelle 750 fr. et cédé à 600 fr. S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à Fribourg. H 830 F (994)

A VENDRE

un comptoir de café, en bois dur, dessus marbre et garniture de laiton.

S'adresser **Villa Bel air,** près *Beauregard,* au 2me étage. (1042)

Occasion exceptionnelle

A vendre un bon harmonium de Stuttgard à 10 registres avec pédale, en bon état et à très bas prix.

S'adresser à **J. Savoy,** facteur d'orgue, à **Attalens.** (1068)

On demande

un ouvrier couvreur-ramoneur. S'adresser à **Joseph Jemmely,** à **Estavayer-le-Lac.** (1057)

Une belle chambre

exposée au soleil à louer. On donnerait de préférence la pension.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* (1067)

PENSION KUENLIN

Marly, près Fribourg (289)

Truites à toute heure

LÉGENDES FRIBOURGEOISES

Par J. GENOUD

2me ÉDITION

Prix : 2 fr. 50